

des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre,
le Conseil Municipal de la Commune de Linselles s'est réuni,
sur la convocation et sous la présidence de Madame le
Maire, au lieu de ses séances (Mairie, salle d'honneur),

Séance du 19/12/24**1°- Conseillers Municipaux en exercice : 27****2°- Conseil Municipal convoqué le 13/12/24****3°- Présents :**

- Mme Isabelle POLLET, Maire,
- Mme Annie DUPONCHELLE, M. Dominique SINNAEVE, Mme Pascale DHALLUIN, M. Olivier OSTYN, Mme Joséphine BROUTIN, Mme Martine PETIT, M. Tristan DELEHONTE, M. Grégory MITTENAERE *adjoints*,
- M. Antony PIRES, M. Damien BEHIN-CAU, M. Michel SPANNEUT, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Fabienne LORENT, *conseillers délégués*,
- Mme Catherine CAPOËN, M. Patrick HELLIN, Mme Catherine PARRUITTE, M. Pascal MARESCAUX, M. Jean-Pierre LELEU, M. Bertrand FLORIN, Mme DERYCKE Véronique, M. VERHELLE Grégory, *conseillers municipaux*,

4°- Pouvoirs :

- M. Olivier SURMONT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Catherine CAPOEN, Conseillère Municipale,
- Mme Christelle CORNARD, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme Fabienne LORENT, Conseillère Déléguée,
- Mme Virginie SEYNAVE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Joséphine BROUTIN, Adjointe,
- Mme Amandine VASSEUR, Conseillère Municipale, donne pouvoir à M. Patrick HELLIN, Conseiller Municipal,
- M. Olivier BINTEIN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à M. Michel SPANNEUT, Conseiller Délégué,

5°- Secrétaire de séance : Tristan DELEHONTE.**6°- Absent excusé :** Néant**7°- Absent non excusé :** Néant**8°- Membre démissionnaire :** Néant

Délibération n°2024-12-06

**CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – OBSERVATIONS DEFINITIVES PORTANT SUR
L'EXAMEN DE LA GESTION DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL) PORTANT SUR
L'ENQUETE REGIONALE RELATIVE A LA TARIFICATION DES SERVICES DE MOBILITE URBAINE
– DEBAT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Rapport de Madame Isabelle POLLET, Maire de Linselles

Exposé :

En date du 2 août 2024, le Président de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France a transmis le rapport d'observations définitives et sa réponse de la chambre sur la gestion de la Métropole Européenne de Lille (MEL) consacré notamment à l'enquête régionale relative à la tarification de services de mobilité urbaine, pour les exercices 2018 et suivants, en application des dispositions de l'article L.243-8 du Code des juridictions financières.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la présentation de ce rapport au conseil municipal et de la tenue du débat correspondant.

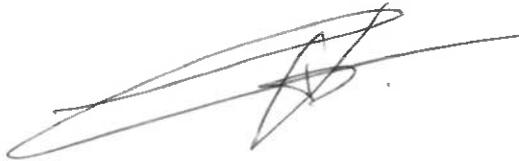
Ce document, joint en annexe, est donc soumis à l'assemblée délibérante pour discussion.

Observations :

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal n'a apporté aucune observation sur l'examen de la gestion de la MEL de Lille portant sur l'enquête régionale relative à la tarification des services de mobilité urbaine.

Transmis en Préfecture le 30 DEC. 2024
Acte certifié exécutoire à date de ce jour,

Tristan DELEHONTE
Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme,

Isabelle POLLET
Madame le Maire,
Conseillère Métropolitaine,

